LES SITES HERA.COM - ACCES-HERA.COM - ACCES-CRD.COM

Category: Epargne
Tag: Enquête

Ils sont inscrits sur la liste noire de la CSSF (Autorité de contrôle luxembourgeoise) depuis le 01/09/2025. Il a été usurpé l'identité d'une société réelle. Cette inscription a été modifiée depuis à plusieurs reprises.

Les sites internet

Le site acces-crd.com

Il a été créé le 30/04/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/acces-crd.com

Le site hera.com

Il est cité dans la mise en garde de la CSSF.

Toutefois il existe un site coréen de produits de beauté étranger à cette arnaque.

Le site acces-hera.com

Il a été créé le 28/05/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/acces-hera.com

Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément de la CSSF. Cette situation doit être un des critères qui doit vous faire fuir !

Le téléphone

Il est utilisé :

Le numéro 01 62 14 16 26
Le numéro 07 43 13 03 31

Il s'inscrit dans une série intéressante :

gsm-france.com	07 43 13 03 29
acces-crd.com	07 43 13 03 31
courtanet-lesfurets.com	07 43 13 03 33
gsm-france.com	07 43 13 03 34
gsm-france.com	07 43 13 03 37
actions-gpt.com	07 43 13 03 38
info-gestion-bitpanda.com	07 43 13 03 39

Le numéro 07 43 13 48 33
Le numéro 07 43 13 48 59

Ils s'inscrivent dans une série intéressante :

xapoapp-ai-privategibraltar.com	07 43 13 47 85
bglpersonal-advisor.com	07 43 13 48 06
wiseassets-europe.com	07 43 13 48 15
acces-hera.com	07 43 13 48 33
acces-hera.com	07 43 13 48 59
cabinet-mbc.com	07 43 13 48 82

Les faux noms

Il est utilisé :

- M. Stéphane MEUNIER
- M. Nicolas BAYEL

Les produits

Les sites proposent d'investir dans des SICAV.

Les règlements

Il est utilisé :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0003 1169 4950 182
Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0004 4896 0049 628
Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0006 3910 5885 287
Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0008 4744 7291 346 ouvert au nom de FEDR
Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU38 4080 0000 4387 9431

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une VRAIE société. Elle est totalement étrangère à cette arnaque.

Le site hera.com est inscrit sur la liste noire de la CSSF depuis le 01/09/2025.

Le site acces-hera.com est inscrit sur la liste noire de la CSSF depuis le 01/09/2025.

https://www.cssf.lu/fr/2025/09/avertissement-concernant-des-activites-frauduleuses-par-des-personnes-utilisant-abusivement-lidentite-de-la-societe-hera-sicav/

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.